



## FACTS & FIGURES 2023



---

---

Actifs en gestion de portefeuille	p. 02
OPC de droit belge et étranger distribués en Belgique	p. 04
OPC de droit belge	p. 09
OPC de droit belge et étranger dans le contexte européen	p. 12
OPC dans le contexte mondial	p. 16

## Actifs en gestion de portefeuille

### Définition de la gestion de portefeuille

Il faut entendre par gestion de portefeuille ou asset management :

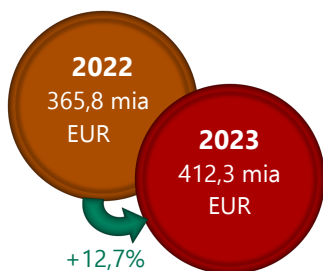
- ◆ la gestion, la distribution et le traitement administratif d'OPC,
- ◆ la gestion institutionnelle,
- ◆ la gestion pour la clientèle privée,
- ◆ le conseil en placement.

BEAMA définit dans ses analyses statistiques l'asset management comme le total des actifs gérés au départ de la Belgique pour des clients belges et étrangers.

### Total des actifs gérés au départ de la Belgique

En 2023, le total des actifs en asset management en Belgique a augmenté de 12,7% pour atteindre 412,27 milliards EUR en toute fin d'année.

De ces 412,27 milliards EUR, 22,9%, soit 94,51 milliards EUR, sont gérés pour le compte de clients étrangers. En 2022, ce chiffre était de 25,5%, alors qu'il était de 30,2% à son maximum en 2010. Entre 2010 et 2018, le pourcentage des actifs gérés pour des clients étrangers a, d'une manière générale, perdu en importance. Depuis 2019, un retournement de situation s'était opéré, mais 2023 indique que le sommet semble avoir été atteint.



### Total des actifs en asset management en milliards EUR

	2022	2023	Différence en %
Gestion collective	209,46	234,95	12,17
Gestion discrétionnaire	96,30	102,22	6,15
Conseil en placement	59,99	75,09	25,18
<b>TOTAL</b>	<b>365,75</b>	<b>412,27</b>	<b>12,72</b>

Source : BEAMA

**Remarque :** OPC = Organismes de placement collectif.

Les OPC demeurent la catégorie la plus importante au sein du groupe des actifs en gestion collective. Fin 2023, les asset managers géraient au départ de la Belgique pour 217,14 milliards EUR d'OPC pour le compte de clients belges et étrangers.

En outre l'on constate qu'au sein des groupes des actifs sous gestion discrétionnaire et des actifs sous conseil en placement, respectivement 50,4% et 74,1% sont gérés via des OPC.

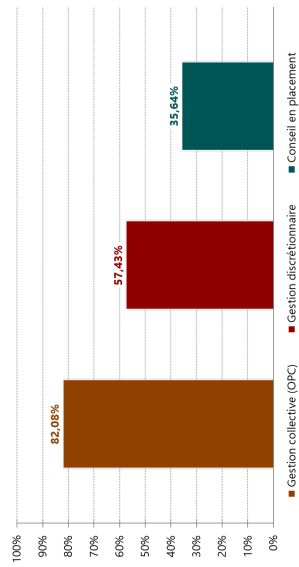
### Ventilation selon le type de clients

Si l'on ventile le total des actifs en asset management en fonction du type de clients, on observe, en 2023, une augmentation de 8,3% chez les clients institutionnels.

Dans la catégorie des clients non-institutionnels, le sous-groupe des clients private banking a enregistré une augmentation de 9,9% en 2023. La catégorie des clients retail a connu une hausse de 10,2% au cours de cette période. Les autres clients non-institutionnels ont augmenté de 38,3% en 2023.

Les investisseurs institutionnels représentent, comme par le passé, la principale catégorie parmi les clients des gestionnaires de portefeuilles. Cependant, le groupe de toutes les personnes physiques, donc composé de l'ensemble des clients private banking et des particuliers, a dépassé depuis quelques années la catégorie des investisseurs institutionnels.

Intégration des critères ESG au niveau du gestionnaire d'actifs



Source : BEAMA

Total des actifs en asset management en milliards EUR : ventilation par type de clients

	2022	2023	Différence en %
Investisseurs institutionnels	139,22	150,77	8,30
banques	19,70	13,55	-31,21
fonds de pension	27,86	31,12	11,69
assureurs	23,21	22,95	-1,12
autres	68,46	83,16	21,47
Clients private banking	68,91	75,73	9,90
Particuliers	114,70	126,40	10,20
Autres	42,92	59,36	38,30
<b>TOTAL</b>	<b>365,75</b>	<b>412,27</b>	<b>12,72</b>

Source : BEAMA

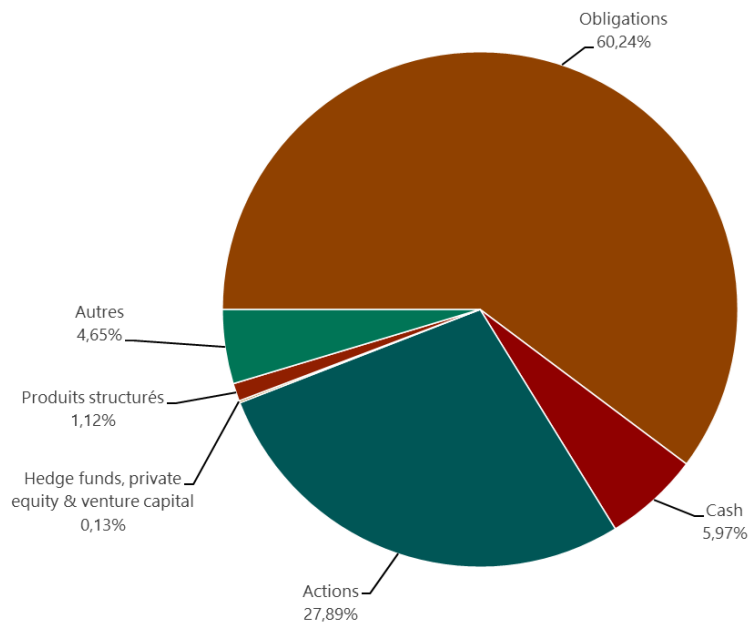
### Actifs sous gestion collective

Les OPC gérés par des asset managers en Belgique constituent la catégorie la plus importante des produits de placement en gestion collective. Comme évoqué précédemment, ils représentaient fin 2023 217,14 milliards EUR.

### Actifs sous gestion discrétionnaire

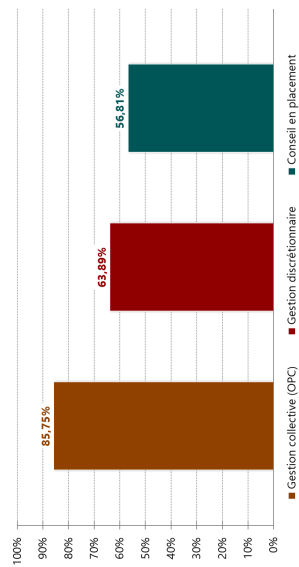
Les actifs sous gestion discrétionnaire représentent au total 102,22 milliards EUR dont 79,30 milliards EUR, soit 77,6%, sont gérés pour le compte d'investisseurs institutionnels. Ces investisseurs institutionnels sont principalement (75,9%) établis en Belgique.

Le graphique ci-dessous présente la composition d'un portefeuille type de « gestion discrétionnaire » au niveau de marché en 2023.



Source : BEAMA

Vote selon les critères ESG pour les actions listées publiquement



Source : BEAMA

### Actifs sous conseil en placement

Fin 2023, les actifs sous conseil en placement représentaient 75,09 milliards EUR. Ces actifs sont principalement gérés pour des clients belges.

# OPC de droit belge et étranger distribués en Belgique

## Evolution du marché en 2023

Les ménages belges épargnent et investissent beaucoup. Selon les chiffres publiés par la BNB, l'épargne des ménages a progressé en moyenne de 3,4% par an au cours des cinq dernières années. Les comptes d'épargne représentent ici la plus grande part en termes absolus.

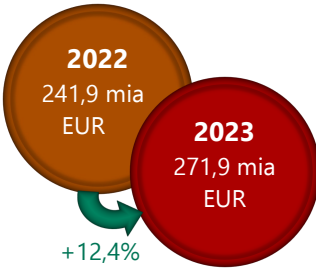
En termes relatifs, c'est dans la catégorie des OPC que la plus forte progression de l'épargne des ménages a été observée sur toute la période 2019-2021 (en 2021 même +19,8%). En 2022, les comptes d'épargne ont enregistré la plus forte croissance de l'épargne des ménages. En 2023, grâce au succès du bon d'État, une partie de l'épargne des ménages a été transférée des comptes d'épargne vers des obligations. Le volume des obligations a ainsi plus que doublé.

Au cours des cinq dernières années, les OPC ont connu une croissance moyenne annuelle de 7,0%. Cela représente un peu plus du double de la croissance de l'épargne totale des ménages, soit 3,4%, pendant cette période!

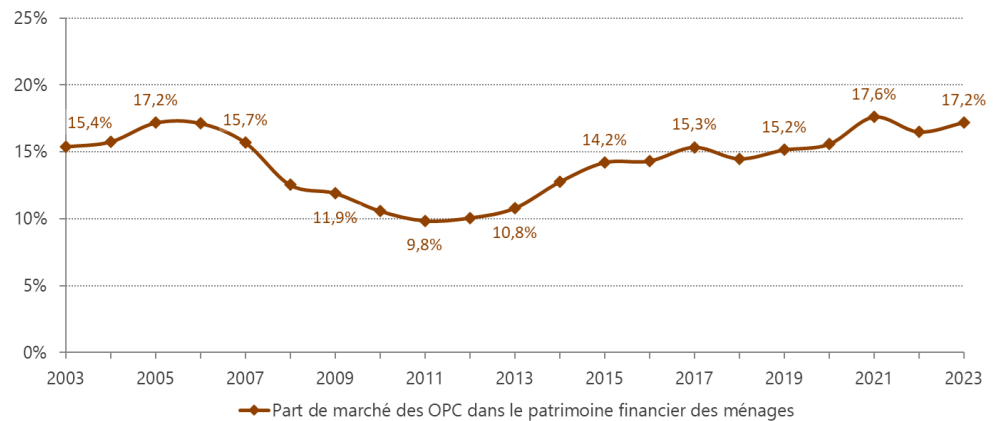
Les actifs nets des OPC belges et étrangers distribués publiquement sur le marché belge ont augmenté, courant 2023, de 29,99 milliards EUR, soit une hausse de 12,4%, et atteignaient 271,89 milliards EUR au 31 décembre 2023. Cette évolution du marché dans le secteur belge des OPC est entièrement due aux hausses des cours des actifs sous-jacents.

En 2023, le secteur des OPC a enregistré des remboursements nets d'un montant de 0,58 milliard EUR. En 2023, les souscriptions et les remboursements ont respectivement représenté 54,50 milliards EUR et 55,08 milliards EUR.

Au cours du dernier lustre, les souscriptions nettes dans le secteur des fonds en Belgique se sont élevées à 30,46 milliards EUR.



**Scope :** Actifs nets des OPC distribués publiquement sur le marché belge (cf. liste FSMA).



Source : BNB

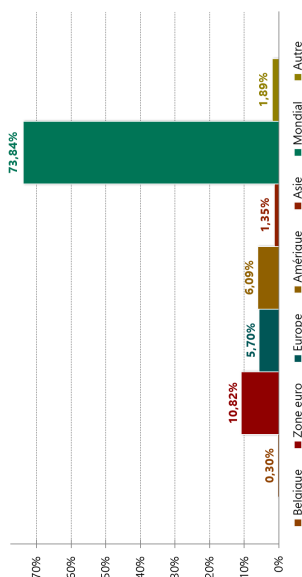
D'après les données ci-dessus de la BNB, les OPC représentaient, fin 2023, 17,2% de l'encours financier total des particuliers.

## Remarque technique sur les chiffres BEAMA : purification pour double comptage

Autant les actifs net que les souscriptions/remboursements sont apurés par BEAMA pour doubles comptages. Cela implique que les actifs nets et les souscriptions/remboursements des fonds qui investissent dans d'autres fonds ne sont comptabilisés que pour autant qu'ils n'aient pas encore été comptabilisés dans les fonds sous-jacents.

Par conséquent, les chiffres de BEAMA peuvent différer de ceux d'autres sources!

Répartition géographique moyenne du portefeuille des OPC distribués en Belgique



Source : BEAMA

### OPC qui investissent principalement en titres à revenu fixe

En 2023, les actifs des OPC obligataires en Belgique ont augmenté de 6,85 milliards EUR (+16,3%). Les trois quarts de cette augmentation peuvent être attribués aux souscriptions nettes et un quart aux hausses de cours des titres sous-jacents.

Les OPC monétaires ont vu leur actif net diminuer de 1,58 milliard EUR (-22,2%). Cette diminution est entièrement due aux remboursements nets.

### OPC qui investissent principalement dans des titres à revenu variable

Les titres à revenu variable ont connu une année boursière positive. En revanche, les OPC investissant dans ces titres ont connu de légers remboursements nets. Les hausses des cours enregistrés par les actifs sous-jacents ont largement dépassé ces remboursements nets, de sorte que l'actif net de ces OPC a augmenté au cours de l'année 2023.

En 2023, les actifs nets des OPC d'actions ont augmenté de 11,44 milliards EUR (+15,0%). Cette augmentation est presque entièrement due aux hausses de cours des titres sous-jacents.

Courant 2023, l'encours des OPC mixtes (y compris les fonds d'épargne-pension) a augmenté de 13,05 milliards EUR (+11,5%) et cette évolution s'explique entièrement par des hausses de cours des titres sous-jacents.

Dans la catégorie des fonds mixtes, les fonds d'épargne-pension ont enregistré une augmentation de 2,54 milliards EUR (+11,5%) en 2023. Cette augmentation s'explique à 84% par des résultats d'investissement positifs des titres sous-jacents, complétée par des souscriptions nettes s'élevant à 398 millions EUR.

Lors de l'année écoulée 2023, les fonds d'épargne-pension ont connu un rendement moyen de +9,8%. Sur une période de 10 ans et de 25 ans les rendements annuels ont été respectivement de +3,8% et +3,3%.

En 2023, les OPC avec protection de capital ont enregistré une augmentation de leur actif net de 0,40 milliard EUR (+19,0%). Ce mouvement est entièrement due aux souscriptions nettes.

### OPC en investissement socialement responsable et durable

#### Nombre d'OPC durables distribués en Belgique

	2019	2020	2021	2022	2023
« Towards Sustainability » label	177	270	309	342	348
SFDR 8			575	686	1.081
SFDR 9			111	128	106

Source : BEAMA

La liste la plus récente des OPC « Towards Sustainability » et la méthodologie utilisée peuvent être consultées sur le site internet [www.towardsustainability.be](http://www.towardsustainability.be).

#### Evolution d'OPC durables distribués en Belgique

Les actifs nets commercialisés en Belgique des OPC durables portant le label « Towards Sustainability » atteignaient 115,37 milliards EUR fin 2023, soit 42,4% du total du marché des OPC en Belgique.

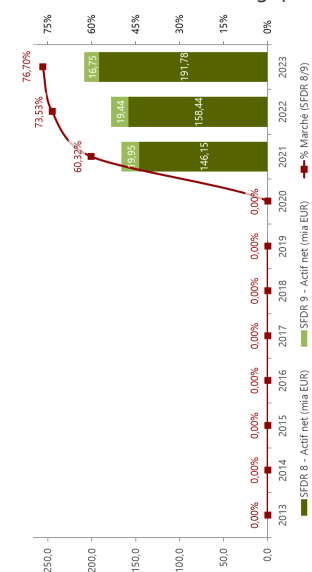
A fin 2023, en outre, 70,5% et 6,2% du total du marché des OPC en Belgique se classaient respectivement comme OPC article 8 SFDR et OPC article 9 SFDR.

**Remarque :** Le label « Towards Sustainability » est un label national de durabilité volontaire.

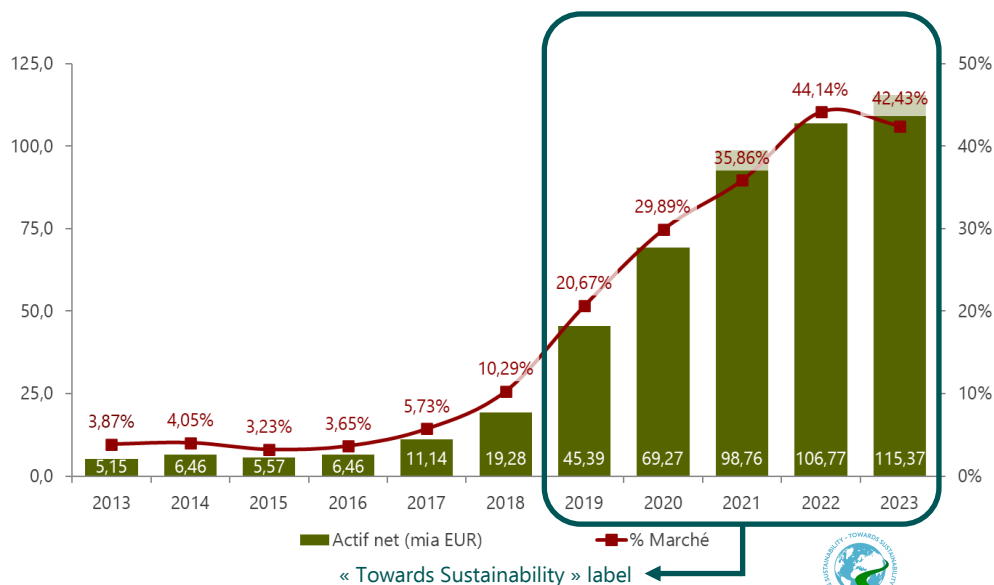


La classification SFDR des produits, en revanche, est basée sur la législation européenne selon laquelle les produits SFDR de l'article 8 ou 9 sont considérés comme des produits financiers durables (article 8 = promotion ESG ; article 9 = investissements durables).

Part de marché des OPC  
SFDR 8/9 distribués en Belgique



Source : BEAMA



Source : BEAMA

**Tableau détaillé présentant des informations selon la politique d'investissement**  
*Actifs nets des OPC de droit belge et de droit étranger*

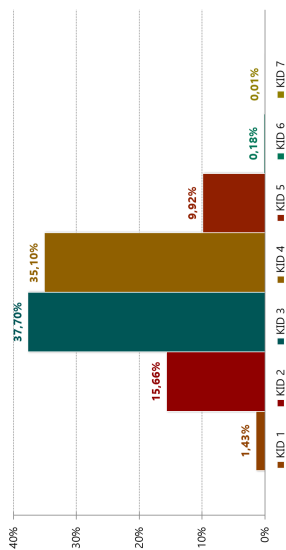
	2022		2023	
	mia EUR	%	mia EUR	%
<b>OPC d'obligations</b>	41,99	17,36	48,84	17,96
obligations d'Etat	3,42	1,41	8,35	3,07
obligations d'entreprises	9,51	3,93	12,55	4,61
oblig. d'Etat / d'entreprises	22,72	9,39	23,11	8,50
autres obligations	6,34	2,62	4,83	1,78
<b>OPC monétaires</b>	7,10	2,94	5,53	2,03
en EUR	1,70	0,70	4,36	1,60
en autres devises	5,40	2,23	1,17	0,43
<b>OPC d'actions</b>	76,43	31,60	87,88	32,32
Belgique	0,73	0,30	0,69	0,25
Zone euro	4,31	1,78	4,34	1,60
Europe	13,27	5,49	10,98	4,04
Amérique	9,43	3,90	15,11	5,56
Asie	3,14	1,30	3,59	1,32
mondial	41,63	17,21	49,70	18,28
autres actions	3,92	1,62	3,46	1,27
<b>OPC mixtes</b>	113,53	46,93	126,57	46,55
dont fonds d'épargne-pension	22,14	9,15	24,68	9,08
<b>OPC avec protection de capital</b>	2,11	0,87	2,51	0,92
<b>Divers</b>	0,73	0,30	0,56	0,21
<b>TOTAL</b>	<b>241,90</b>	<b>100,00</b>	<b>271,89</b>	<b>100,00</b>
	<i>p.m. fonds de fonds</i>	<i>102,92</i>	<i>113,57</i>	

Source : BEAMA

**Remarque technique** : Les actifs nets des fonds de fonds n'ont pas été apurés pour doubles comptages.



Moyenne de la classification du risque KID des OPC distribués en Belgique



Source : BEAMA

### Souscriptions et remboursements en Belgique des OPC de droit belge et étranger en milliards EUR - selon la politique d'investissement

	Souscriptions		Remboursements		Apport net	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
OPC d'obligations	17,44	16,87	16,30	11,66	1,14	5,21
OPC monétaires	14,91	10,15	12,20	14,72	2,71	-4,57
OPC d'actions	21,28	18,73	21,44	18,48	-0,16	0,25
OPC mixtes	11,14	7,81	11,75	9,74	-0,61	-1,93
dont fonds d'épargne-pension	1,30	1,28	0,79	0,88	0,51	0,40
OPC avec protection de capital	0,03	0,75	0,50	0,28	-0,47	0,47
Divers	0,11	0,19	0,23	0,21	-0,12	-0,02
<b>TOTAL</b>	<b>64,91</b>	<b>54,50</b>	<b>62,42</b>	<b>55,08</b>	<b>2,49</b>	<b>-0,58</b>
<i>p.m. fonds de fonds</i>	<i>17,30</i>	<i>16,77</i>	<i>15,40</i>	<i>15,25</i>	<i>1,90</i>	<i>1,52</i>

Source : BEAMA

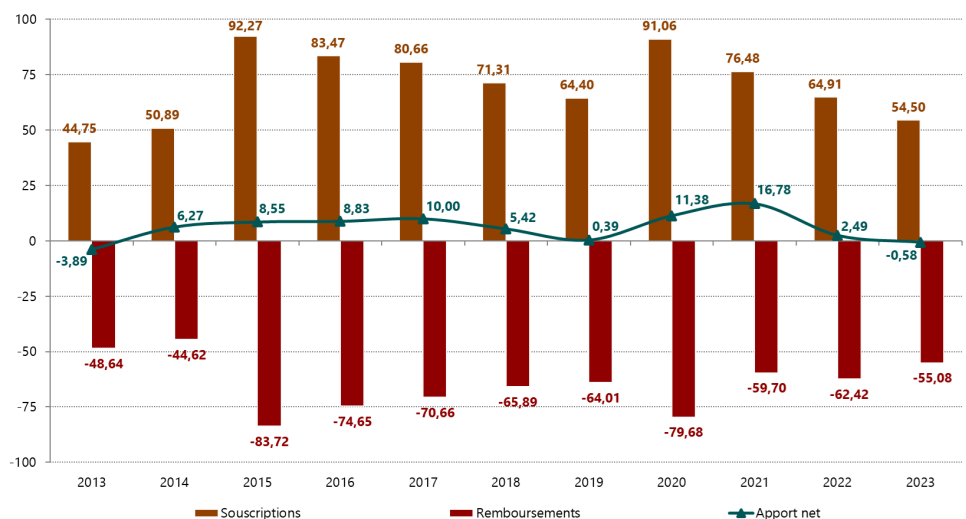
**Remarque technique :** Les souscriptions et les remboursements des fonds de fonds n'ont pas été apurés pour doubles comptages.

### Evolution des souscriptions et remboursements

Les remboursements nets d'OPC belges et étrangers, distribués publiquement sur le marché belge, s'élevaient à 0,58 milliard EUR en 2023. En 2022, il y a eu des souscriptions nettes à hauteur de 2,49 milliards EUR.

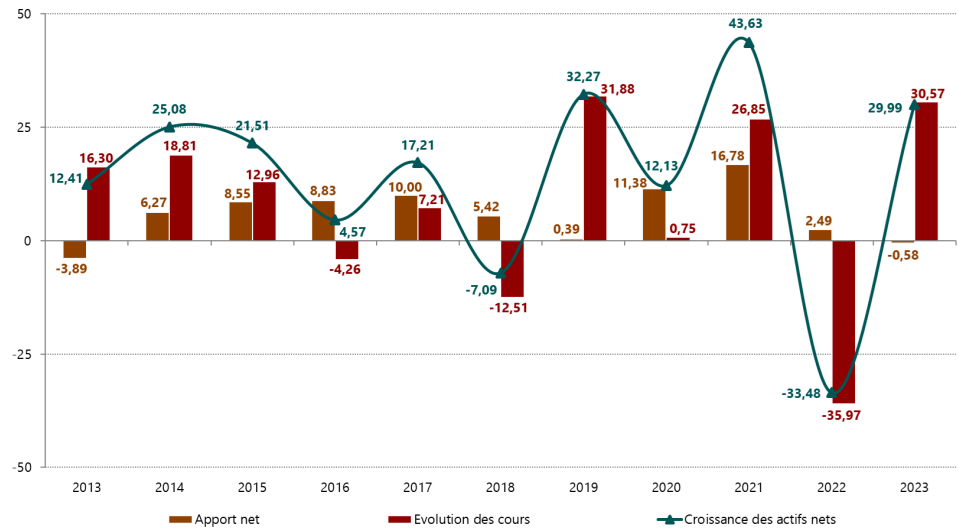
Au cours des cinq dernières années, il y avait 30,46 milliards EUR de souscriptions nettes. Ces souscriptions nettes expliquent l'évolution de l'actif net des OPC distribués publiquement en Belgique pour près de 36%.

### Souscriptions et remboursements en Belgique des OPC de droit belge et étranger en milliards EUR - évolution à long terme



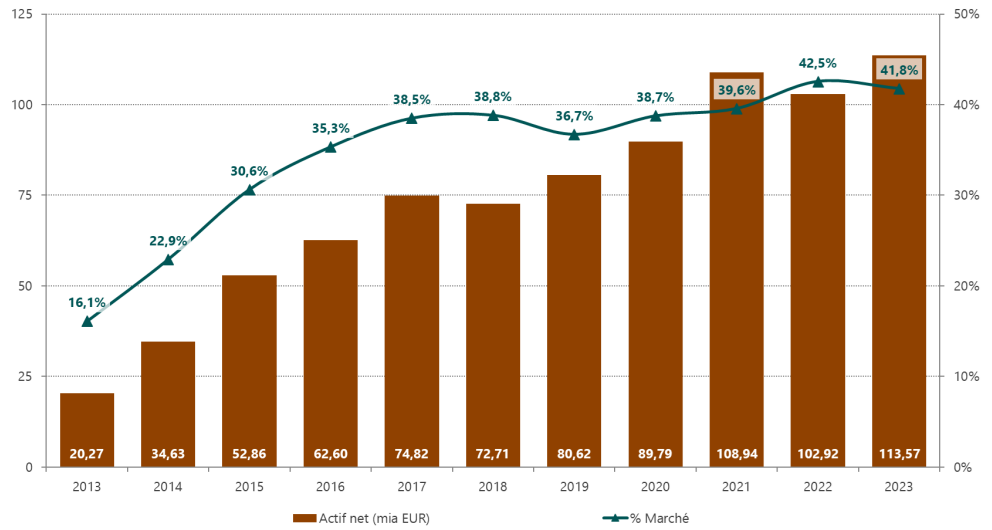
Source : BEAMA

*Evolution de la croissance de l'actif net décomposée en effet de volume (apport net) et effet de prix (évolution des cours) en milliards EUR*



Source : BEAMA

*Evolution de la croissance de l'actif net des fonds de fonds en milliards EUR*



Source : BEAMA

Remarque technique : Les actifs nets des fonds de fonds n'ont pas été apurés pour doubles comptages.

Entre 2013 et 2018, une demande croissante des investisseurs pour des fonds de fonds distribués publiquement en Belgique a été perceptible. En 2019, on a noté un léger recul de la part de ces fonds de fonds, mais au cours des années suivantes, ces OPC ont à nouveau suscité un intérêt croissant jusqu'en 2022. 2023 indique une stabilisation.

### Evolution du nombre de compartiments

Le 31 décembre 2023, 566 compartiments d'OPC de droit belge activement commercialisés figuraient sur la liste de la FSMA, soit 33 de moins qu'à la fin 2022.

#### *Sociétés d'investissement*

Fin 2023, on comptait 523 compartiments de sociétés d'investissement. D'un point de vue juridique, 511 d'entre elles, soit 97,8%, sont des UCITS. Il y a cinq ans, ce ratio était de 75,8% et dix ans plus tôt de 23,7%.

#### *Fonds communs de placement (FCP)*

Sur les 43 compartiments de fonds de placement, 39 sont des UCITS d'un point de vue juridique, soit 90,7% fin 2023. Il y a cinq ans, ce ratio était de 83,7% et 3,7% dix ans plus tôt.

#### *Nombre de compartiments d'OPC de droit belge*

	2022	2023
UCITS	583	550
sociétés d'investissement	544	511
fonds d'épargne-pension	18	18
autres fonds de placement	21	21
AIFs / non-UCITS	16	16
sociétés d'investissement	12	12
fonds d'épargne-pension	3	3
autres fonds de placement	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>599</b>	<b>566</b>

Source : BEAMA

### Evolution des actifs nets

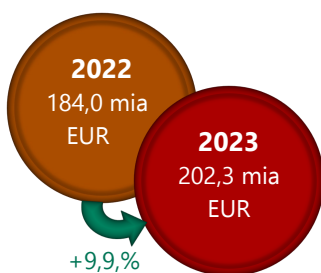
En 2023 le total de l'encours géré des OPC de droit belge a augmenté de 18,31 milliards EUR (+9,9%) pour atteindre en fin d'année 202,30 milliards EUR. De ce total, 19,08 milliards EUR ont été distribués à l'étranger, soit 9,4%.

Les OPC sous forme de UCITS représentaient 200,85 milliards EUR en 2023, soit 99,3% de l'encours total des OPC belges, contre 84,0% il y a cinq ans et 35,3% dix ans plus tôt.

#### *Actifs nets des OPC de droit belge selon la nature juridique*

	2022		2023	
	mia EUR	%	mia EUR	%
UCITS	181,93	98,88	200,85	99,28
sociétés d'investissement	153,63	83,49	169,22	83,65
fonds d'épargne-pension	21,87	11,89	24,40	12,06
autres fonds de placement	6,43	3,49	7,23	3,57
AIFs / non-UCITS	2,07	1,13	1,45	0,72
sociétés d'investissement	1,74	0,95	1,08	0,53
fonds d'épargne-pension	0,29	0,16	0,34	0,17
autres fonds de placement	0,04	0,02	0,03	0,01
<b>TOTAL</b>	<b>184,00</b>	<b>100,00</b>	<b>202,30</b>	<b>100,00</b>

Source : BEAMA



### Actifs nets des OPC de droit belge selon la politique d'investissement

	2022		2023	
	mia EUR	%	mia EUR	%
OPC d'obligations	11,21	6,09	15,53	7,68
obligations d'Etat	1,14	0,62	3,82	1,89
obligations d'entreprises	4,87	2,65	6,49	3,21
oblig. d'Etat / d'entreprises	4,39	2,39	4,24	2,09
autres obligations	0,80	0,44	0,98	0,49
dont fonds de fonds	1,53	0,83	2,55	1,26
OPC monétaires	7,70	4,19	2,35	1,16
en EUR	1,68	0,91	0,29	0,14
en autres devises	6,03	3,28	2,06	1,02
dont fonds de fonds	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC d'actions	62,47	33,95	72,92	36,05
Belgique	0,60	0,33	0,58	0,29
Zone euro	4,77	2,59	4,08	2,02
Europe	10,46	5,68	8,19	4,05
Amérique	10,30	5,60	15,54	7,68
Asie	2,29	1,24	2,97	1,47
mondial	32,78	17,81	40,85	20,19
autres actions	1,27	0,69	0,71	0,35
dont fonds de fonds	5,42	2,95	6,35	3,14
OPC mixtes	99,89	54,29	108,33	53,55
dont fonds d'épargne-pension	22,16	12,04	24,74	12,23
dont fonds de fonds	73,83	40,12	80,24	39,66
OPC avec protection de capital	2,28	1,24	2,77	1,37
Divers	0,45	0,24	0,40	0,20
<b>TOTAL</b>	<b>184,00</b>	<b>100,00</b>	<b>202,30</b>	<b>100,00</b>
dont fonds de fonds	80,78	43,90	89,13	44,06
TOTAL hors fonds de fonds	103,22		113,17	

Source : BEAMA

Les fonds de fonds poursuivent une politique d'allocation active et présentent de vastes possibilités de diversification. De plus, grâce à l'utilisation de « building blocks », c'est-à-dire des éléments dont peuvent être constitués les fonds de fonds, le secteur des OPC peut optimiser son activité.

Entre 2013 et 2018, on a constaté une demande croissante des investisseurs en faveur de fonds de fonds belges. Depuis 2019, on observe une stagnation de la part des fonds de fonds belges; cette part fluctue autour de 40% depuis lors. En 2022, toutefois, cette part est remontée à 43,9% pour se stabiliser en 2023 aux alentours de 44,1%.

### Evolution des souscriptions et remboursements

Les souscriptions nettes dans les OPC de droit belge se sont élevés à 1,20 milliard EUR en 2023. En 2022, les souscriptions nettes se sont élevées à 1,34 milliard EUR. Au cours des cinq dernières années, les souscriptions nettes se sont élevées à 15,10 milliards EUR, ce qui explique pour 27% l'évolution de l'actif net total des OPC belges.

En 2023, les souscriptions dans les fonds d'épargne-pension ont représenté 1,28 milliard EUR et les remboursements 0,88 milliard EUR. Les fonds d'épargne-pension enregistrent ainsi des souscriptions nettes de quelques 398 millions EUR en 2023. Au cours de la dernière décennie, les fonds d'épargne-pension ont enregistré des souscriptions toujours plus élevées que les remboursements.

### *Souscriptions et remboursements des OPC de droit belge selon la politique d'investissement*

	Souscriptions		Remboursements		Apport net	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
OPC d'obligations	5,96	8,17	5,67	5,35	0,29	2,82
OPC monétaires	15,02	5,81	11,46	10,99	3,56	-5,18
OPC d'actions	19,45	16,68	21,48	12,47	-2,03	4,22
OPC mixtes	3,38	2,43	2,89	3,44	0,48	-1,02
OPC avec protection de capital	0,11	0,81	1,00	0,44	-0,89	0,37
Divers	0,08	0,15	0,15	0,16	-0,07	-0,01
<b>TOTAL</b>	<b>44,00</b>	<b>34,05</b>	<b>42,66</b>	<b>32,85</b>	<b>1,34</b>	<b>1,20</b>
p.m. fonds de fonds	14,74	14,95	11,36	13,39	3,38	1,56

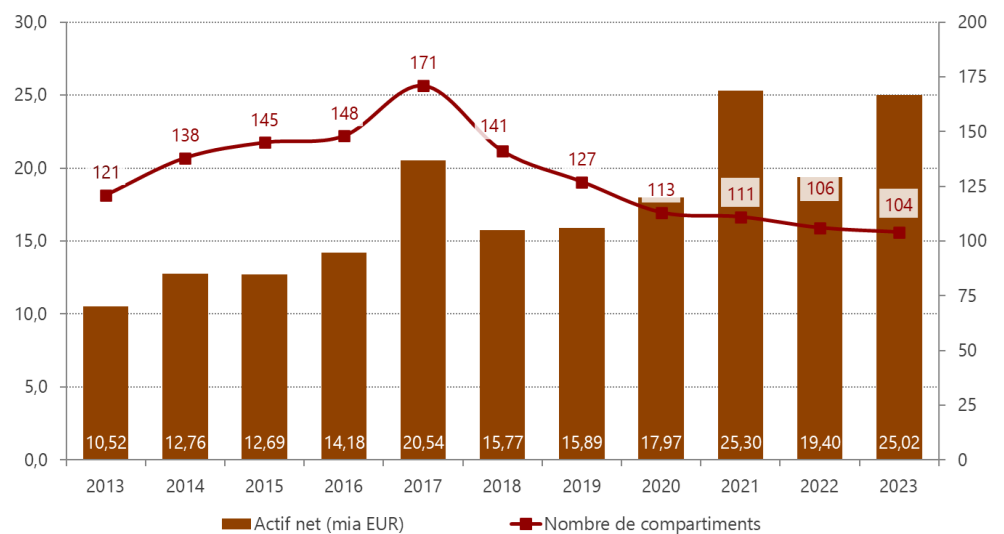
Source : BEAMA

**Remarque technique** : Les souscriptions et les remboursements des fonds de fonds n'ont pas été apurés pour doubles comptages.

### **OPC institutionnels de droit belge distribués non publiquement**

Depuis le 18 décembre 2007, des véhicules d'investissement peuvent être développés sur mesure pour les investisseurs institutionnels. Ces OPC institutionnels sont des OPC non-publics qui doivent être déclarés auprès du SPF Finances. Ceux-ci ne doivent pas être confondus avec les OPC publics possédant des classes d'actions non-retail qui sont inscrits auprès de la FSMA.

Fin 2023, les 104 compartiments d'OPC institutionnels de droit belge représentaient un actif net de 25,02 milliards EUR.



Source : BEAMA

## OPC de droit belge et étranger dans le contexte européen

### Secteur européen des OPC

Au 31 décembre 2023, le total de l'encours du marché européen des OPC atteignait 20.685 milliards EUR. Ce total est supérieur de 1.592 milliards EUR (+8,3%) au chiffre de fin 2022. Cette augmentation est le résultat, pour 20,0% des souscriptions nettes et, pour 80,0% de hausses des cours enregistrées par les actifs sous-jacents des OPC.

Le marché européen des OPC et ses investisseurs ont connu une belle croissance en 2023, mais des différences sous-jacentes sont perceptibles selon les classes d'actifs. Ainsi, les fonds obligataires et les fonds monétaires ont enregistré de bons résultats grâce à l'évolution des perspectives entourant les taux d'intérêt, ce qui a entraîné de nouvelles souscriptions nettes. Les fonds d'actions, quant à eux, se sont bien comportés, surfant sur la vague de la croissance de l'économie mondiale et profitant de la bonne tenue des marchés financiers. Les premières indications pour début 2024 montrent que ces tendances se poursuivront.















Tout au long de l'année 2023, le marché européen des OPC a enregistré des souscriptions nettes de 317 milliards EUR. Les souscriptions nettes dans des UCITS ont ainsi atteint 181 milliards EUR et ceux dans des AIF 135 milliards EUR en 2023.

Les souscriptions nettes dans des UCITS sont les plus élevées dans la catégorie des fonds monétaires. Pour les AIF, les souscriptions nettes les plus importants sont observés dans la catégorie des fonds « autres ». Pour l'ensemble des deux « types de fonds », les souscriptions nettes les plus importants ont été enregistrés dans le groupe des fonds monétaires.

Fin 2023, le total de l'encours du marché européen des OPC représentait 111% du chiffre du PIB européen.

Ce chiffre souligne le rôle important que les gestionnaires d'OPC jouent dans l'économie européenne : ils interviennent comme grands investisseurs sur les marchés financiers, prennent part aux structures d'actionariat des sociétés, fournissent des capitaux aux entreprises et particuliers et sont en plus une importante source pour la création d'emplois.

### Actifs nets du secteur européen des OPC par droit national en milliards EUR

	2022	2023	Différence en %	Part de marché 2023 en %
 Luxembourg	5.028,46	5.285,01	5,10	25,55
 Irlande	3.655,52	4.082,73	11,69	19,74
 Allemagne	2.590,98	2.652,86	2,39	12,83
 France	2.096,39	2.276,86	8,61	11,01
 Royaume-Uni	1.758,44	1.909,43	8,59	9,23
 Suisse	756,55	883,05	16,72	4,27
 Pays-Bas	772,98	826,28	6,89	3,99
 Suède	495,24	584,56	18,03	2,83
 Italie	340,56	373,45	9,66	1,81
 Espagne	322,69	364,14	12,84	1,76
 Danemark	282,39	275,44	-2,46	1,33
 Autriche	198,71	211,43	6,40	1,02
 Belgique	184,00	202,30	9,95	0,98
Autres	610,24	757,41	24,12	3,66
 <b>TOTAL EUROPE</b>	<b>19.093,15</b>	<b>20.684,94</b>	<b>8,34</b>	<b>100,00</b>

Source : EFAMA

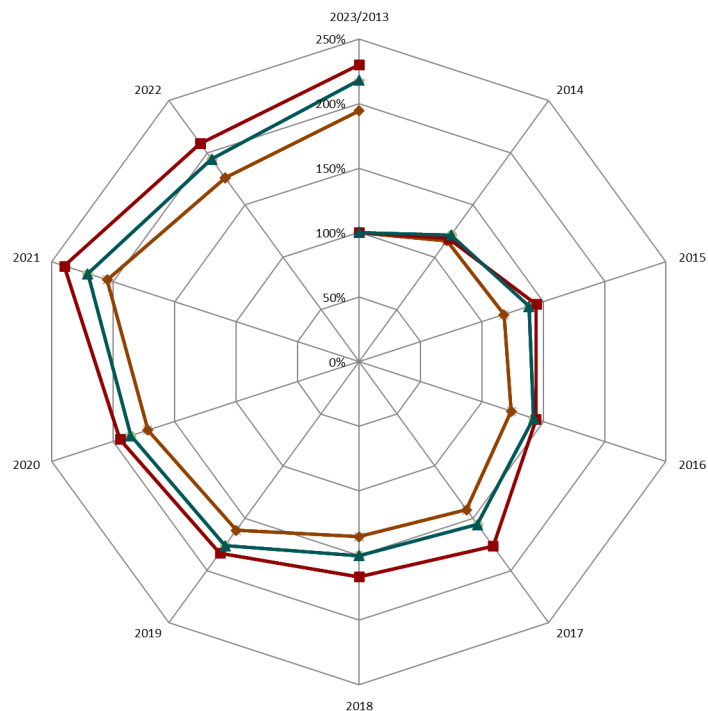
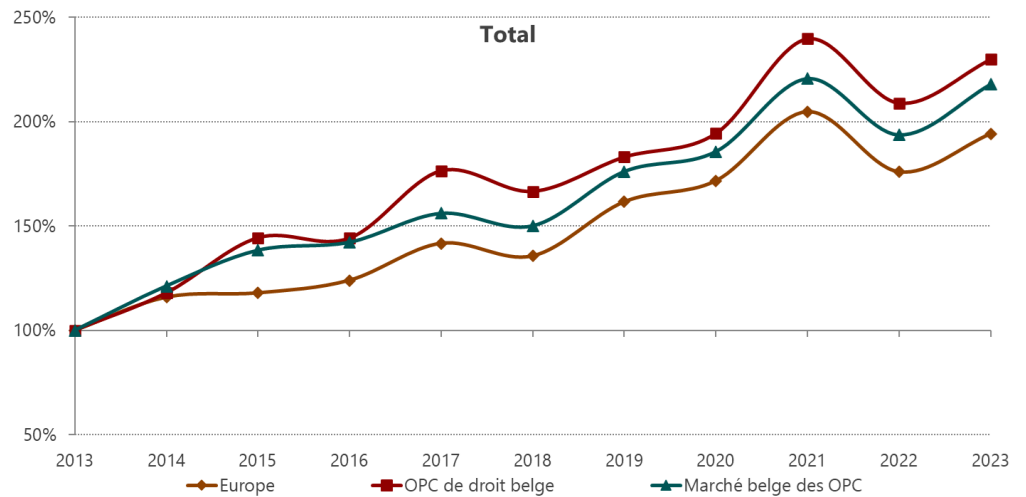
## OPC belges au sein du secteur européen des OPC

Dans une perspective européenne, les OPC de droit belge (+9,9%) ont performé mieux que la moyenne européenne (+8,3%). Les OPC distribués publiquement en Belgique ont fait encore mieux (+12,4%).

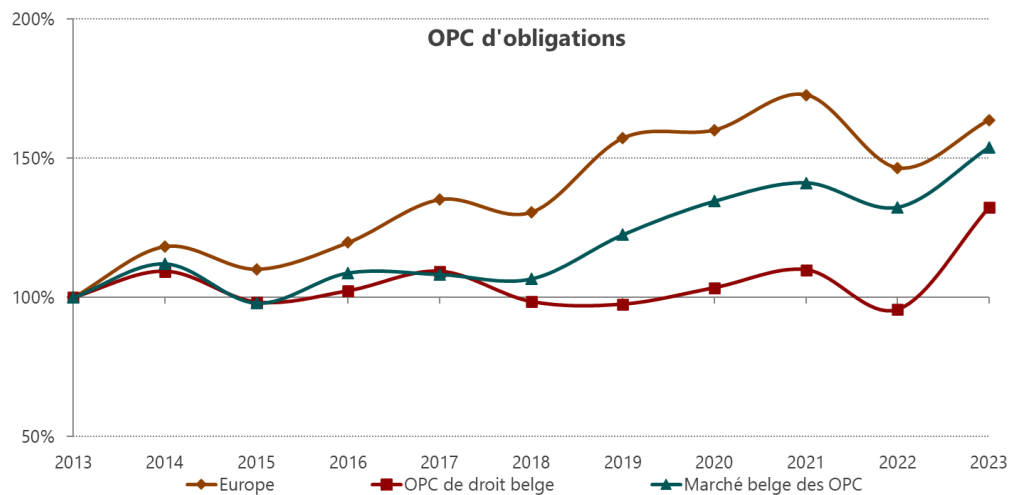
◆ **Remarque** : Cette analyse, ainsi que les graphiques suivants, ne concernent que les UCITS car une telle cartographie par type de fonds n'existe pas encore depuis très longtemps pour les AIF.

Au départ, les UCITS belges n'ont pas connu la même relance après 2008 que les UCITS ◆ européens mais, ils ont connu en 2014/2015 un mouvement de rattrapage. Par la suite, les UCITS belges et les UCITS européens jouèrent souvent à sautemouton. En 2016, 2018, 2019 et 2023, les UCITS européens ont fait mieux, tandis qu'en 2017, 2021 et 2022 les UCITS belges ont été plus performants. En 2020 les UCITS belges et européens ont connu quasiment la même évolution.

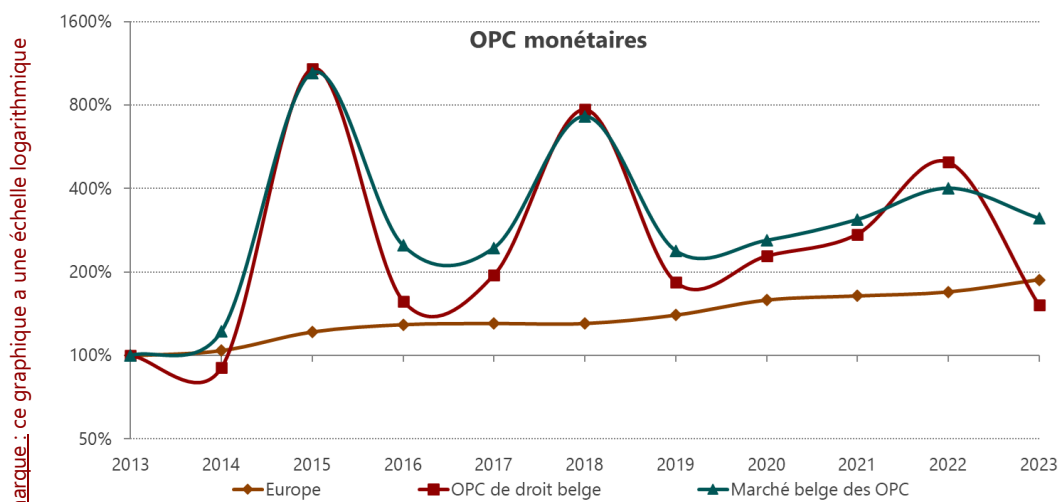
Au cours de la dernière décennie, le secteur des UCITS européens a connu une croissance cumulée de 94% et les fonds de droit belge de 130%.



Source : BEAMA/EFAMA



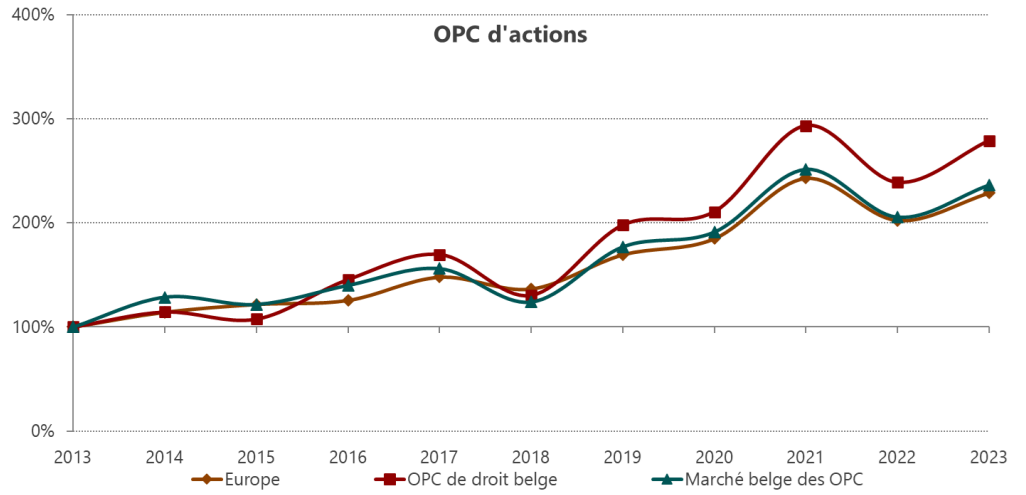
Source : BEAMA/EFAMA



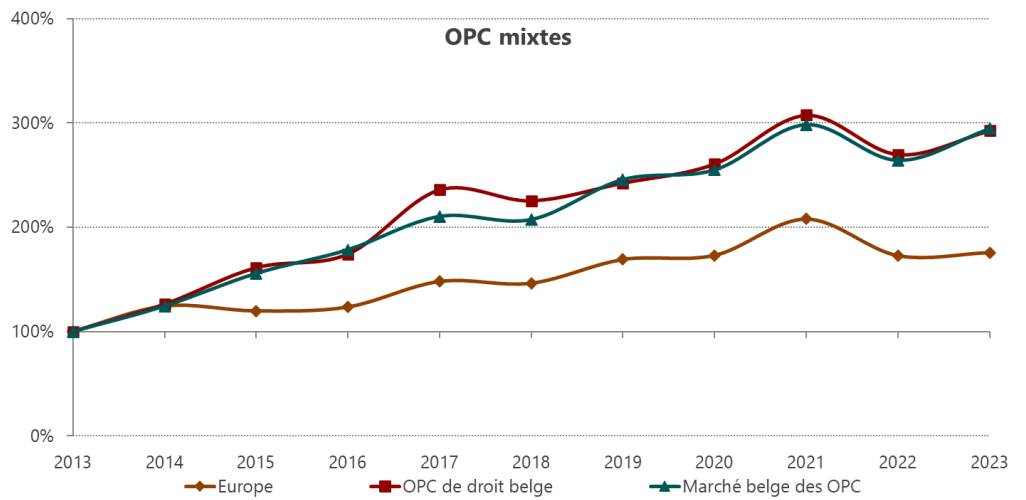
Remarque : ce graphique a une échelle logarithmique

Source : BEAMA/EFAMA





Source : BEAMA/EFAMA

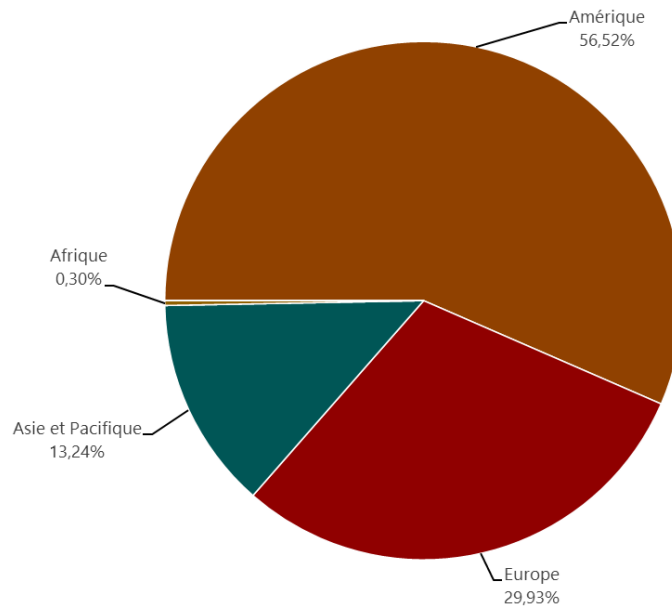


Source : BEAMA/EFAMA

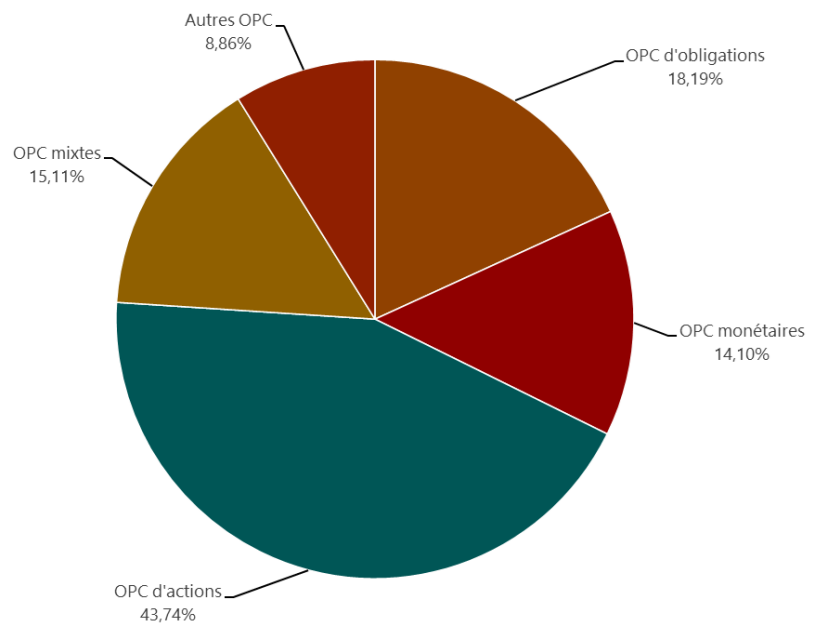
## OPC dans le contexte mondial

---

---



Source : EFAMA



Source : EFAMA

Ce rapport annuel n'est disponible que sous forme numérique.



## **BEAMA asbl — Belgian Asset Managers Association**

<https://www.beama.be>

[info@beama.be](mailto:info@beama.be)

Suivez-nous sur [LinkedIn](#)

